

**Aux membres
du Conseil intercommunal
de l'ASIRE**

Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal,

Le Conseil intercommunal est convoqué en séance ordinaire le

**Mardi 21 avril 2026, 20h00
Echallens, aula des Trois-Sapins**

Ordre du jour :

0. Ouverture de la séance
1. Adoption du dernier PV
2. Communications du Président du Conseil intercommunal
3. Communications du Comité de direction
4. Préavis N° 01-2026 – Comptes 2025
5. Préavis N° 02-2026 – Rapport de gestion 2025
6. Préavis N° 04-2026 – Octroi d'un crédit d'investissement pour le renouvellement des éclairages (passage au LED)
7. Election d'un membre à la commission de gestion
8. 50 ans Trois-Sapins – 9 mai 2026
9. Divers et propositions individuelles

Veuillez recevoir, Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal, mes cordiaux messages.

Le Président :



C. Bujard

Annexes (via Nimbleshare) :
- PV de la séance du 30 septembre 2025
- Préavis n° 01-2026, 02-2026, 04-2026 et annexes
- Rapports des commissions

Copie(s) :
- Préfecture du Gros-de-Vaud (par courriel)
- Comité de direction (par courriel)
- Directions des établissements (par courriel)
- Greffes communaux (par courriel) (pour affichage)
- Aux délégués suppléants (par courriel)

Poliez-Pittet, le 30 mars 2026

Pour rappel : les membres suppléants ne siègent que s'ils remplacent des membres titulaires.